



Correspondance de la Voix De l'Enfant

1^{er} Trimestre 2006

E D I T O R I A L

Rapport Moral - Assemblée Générale du 1er avril 2006

SOMMAIRE

Editorial..... p.1à 2

Actualités.....p.3 à 4
*Rencontre des associations
membres de la Voix De l'Enfant,
Soutien du Rotary Club
de Guérande,
Nicolas, enfant sacrifié,
CNCDH, Forum Pub et Cité.*

Actualités Internationales.....p.5
*Mission d'évaluation en Inde
et au Sri Lanka,
Plate Forme Franco-Roumaine.*

Infos membres.....p.6 à 8
*Fonds d'Aide aux Programmes
Internationaux et Nationaux,
Activités des associations
membres.*

Nouveaux Membres.....p.8

Partenariats.....p.8

Rédactrice en chef :
Martine Brousse

Rédaction et maquette :
Laurence Kourimsky
Isabelle Oval

Les activités de la Voix De l'Enfant sont conformes à son objet social, son fonctionnement institutionnel est globalement régulier, sa situation financière satisfaisante et sa gestion globalement rigoureuse. Tel est l'avis formulé par l'IGAS (l'Inspection Générale des Affaires Sociales) pour les Exercices de 2001 à 2004 de la Voix De l'Enfant, après son inspection de juin à septembre dernier.

En lisant le Rapport d'Activité de cette année 2005, je ne trouve pas d'éléments susceptibles d'infléchir cet avis, sinon en termes de renforcement des engagements et des résultats dans la protection des mineurs. Vous verrez que ce Rapport d'Activité est éloquent à ce sujet et ne peut qu'affermir l'élan qui nous anime.

Et pourtant, même si l'avis globalement positif de l'IGAS peut être considéré comme un label pour la Voix De l'Enfant, cette ingérence légale nous a détournés pendant un nombre incalculable d'heures de nos projets et de nos actions, au risque de nuire à notre efficacité et surtout d'altérer notre motivation. Ce qui n'est pas le cas, je vous rassure ! Mais une question me taraude : pourquoi un ministre, seul habilité, m'a-t-on dit, à décider ce contrôle, a-t-il choisi la Voix De l'Enfant ? La réponse qui me vient en premier à l'esprit est que la Voix De l'Enfant dérange. Permettez-moi de développer cette hypothèse un peu provocatrice dans ce Rapport Moral. En sachant que je l'ai également choisie parce que, dans l'état actuel de notre société, les jeunes nous questionnent, leurs questions dérangeant et la Voix De l'Enfant est souvent l'écho de leurs inquiétudes, de leur mal être et de leurs attentes.

La Voix De l'Enfant dérange peut-être parce qu'elle a 25 ans et ne vieillit pas, elle est toujours cette petite voix qui s'est élevée dans le tumulte humanitaire associatif et qui s'est fait entendre.

Elle dérange sans doute parce qu'elle est réellement apolitique, hors des clivages traditionnels, comme en témoigne, depuis 25 ans, la constance des sollicitations des pouvoirs publics et des actions concertées avec ceux-ci, qu'ils soient de droite ou de gauche. Par ailleurs, depuis 1986, elle est membre titulaire de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme dont les avis sont parfois contraignants pour le pouvoir législatif.

Elle dérange probablement parce que, grâce aux 70 associations qu'elle fédère et grâce à la géométrie souple et extensive de son champ d'action, elle peut intervenir partout où, même indirectement, l'intérêt de l'enfance est en jeu. Or, elle intervient à sa manière, avec plus d'arguments que de moyens, sans préjugés, sans peur et sans carcan administratif. Par exemple, son intervention en faveur des victimes du tsunami : l'idée, qui a germé de notre partenariat avec les

La Voix De l'Enfant
B.P. 301

75464 Paris cedex 10

Tel : 01 40 22 04 22

Fax : 01 40 22 02 90

CCP 15 301 75 P Paris

E-mail : info@lavoixdelenfant.org

Site : www.lavoixdelenfant.org

Permanence Juridique Téléphonique le mercredi de 14 h 30 à 17 h30
Tél. : 01 40 22 03 05

Assistance Fugue : 7 jours sur 7
N° Clients SFR : 8649 ou N° long : 0800 97 86 49

Etablissements E. Leclerc, a été de choisir des actions de solidarité durable ; cette idée tranche avec le déferlement des multinationales de l'humanitaire sur les plages sinistrées. Certes, les victimes étaient surtout des adultes mais aider à la reconstruction de l'infrastructure et de l'économie par le canal des associations locales, c'est préserver au mieux l'avenir des enfants de ces pays.

La Voix De l'Enfant dérange sûrement parce qu'elle se porte partie civile dans des procès politiquement incorrects : procès Lefort, procès Ambiel...

Elle dérange aussi parce qu'elle persiste, malgré Outreau, à cautionner la parole des enfants et propose pour son recueil des solutions qui bousculent les habitudes, voire même quelques lobbies : par exemple, accorder " une valeur expertale " aux observations recueillies par les Permanences et Unités d'accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants qu'elle a initiées depuis 1999 avec le soutien de SFR.

Elle dérange également parce qu'elle est une association que les médias sollicitent régulièrement, sans espoir de compromission, malgré la renommée de sa porte parole. La Voix De l'Enfant a su garder une distance suffisante pour interpeller les médias lorsqu'ils sous-estiment la vulnérabilité des enfants et des adolescents à leurs messages.

Elle dérange parce que son partenariat avec la Société SFR, dont l'originalité a été remarquée et donnée en exemple, notamment par le Journal La Croix, prévoit des campagnes de communication en direction des particuliers. Est-ce que la Voix De l'Enfant fait elle-même appel à la générosité publique au sens de la loi d'août 1991 ? La mission de l'IGAS répond affirmativement mais la Voix De l'Enfant demande tout de même un avis éclairé et indépendant sur cette question. Si la réponse est négative, les associations qui sont ou seront dans ce type de partenariat pourront se référer à cet avis. Dans le cas contraire, nous nous soumettrons évidemment aux dispositions de cette loi. Nous voulons aussi apporter les arguments qui mériteraient une attention particulière de la part des Pouvoirs Publics pour encourager et reconnaître la générosité des Entreprises. La question mérite d'être posée car aujourd'hui, sans l'apport financier de nombreuses sociétés bien des programmes d'intérêt général ne pourraient voir le jour et bon nombre de lois ne pourraient être appliquées.

Enfin la Voix De l'Enfant dérange parce que sa directrice est une militante aguerrie, elle bouscule le consensus mou et, au risque de déplaire, elle s'expose pour la cause. Sa stabilité et ses compétences sont soulignées dans le Rapport de l'IGAS, assorties d'une remarque sur la fragilité potentielle pour la Voix De l'Enfant en raison de " la concentration de la mémoire et des pouvoirs ". C'est sous estimer la mémoire et les pouvoirs des administrateurs et de chacun des membres du Bureau. J'ajouterai que Martine Brousse s'est toujours préoccupée de sa suppléance comme je le suis de la pérennité de notre association.

A la suite d'une telle inspection, qui n'est pas terminée, on se sent blessé, à tort ou à raison. Peut-être avons nous vu des jugements de valeur là où il n'y avait que des recommandations. Mais notre susceptibilité, comme la votre, est à la mesure de la sincérité et du désintéressement de notre engagement. Celui-ci, je vous le redis, reste intact, nous tiendrons compte des deux recommandations principales et de certains conseils annexes et, j'en suis convaincu, nous fêterons ensemble, dans 5 ans, les 30 ans de la Voix De l'Enfant !

Dans ces circonstances, je remercie particulièrement l'équipe de la Voix De l'Enfant pour sa patience, les associations membres pour leur soutien, les administrateurs pour leur contribution efficace et nos partenaires pour leur confiance renouvelée.

Bernard CORDIER
Président de la Voix De l'Enfant

Rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005

"Je certifie que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice".

Les produits s'élèvent à 3 989 K€ contre un budget de 3 713 K€ qui s'établissent, hors incidence Dons Leclerc Séisme Asie, respectivement à 1 502 K€ et 1 263 K€ et sont supérieurs au budget de 19% dont l'origine provient des ressources de notre partenaire SFR plus importantes que prévu.

Les charges, quant à elles, s'établissent à 3 968 K€ contre un budget 3 713 K€ qui, hors charges Leclerc Séisme Asie et engagements à réaliser, sont ramenées respectivement à 1 480 K€ et 1 163 K€.

Il ressort, toutes opérations confondues, un résultat positif de 21 K€.

Les ressources institutionnelles ne représentent que 1,03% du budget.

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement représentent 170 K€ soit 11,3 % des produits (hors produits Leclerc Séisme Asie) et les dépenses de communication 31 K€ soit 2,1% des mêmes produits.



ACTUALITES DE LA VOIX DE L'ENFANT

Rencontre des associations et Assemblée Générale ordinaire de la Voix De l'Enfant les 30 mars et 1er avril

" Les associations humanitaires de protection de l'enfance et les médias ". C'est autour de ce large thème que les associations membres de la Voix De l'Enfant se sont retrouvées pour travailler et échanger ensemble. Quatre grands sujets de réflexion étaient proposés : la place et l'image de l'enfant dans les médias ; le droit à l'enfance et les médias ; le pouvoir judiciaire et le pouvoir médiatique ; la coopération des associations avec les médias dans le cadre des actions humanitaires, en présence de deux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

Respect de l'enfant

En partant d'un état des lieux du monde médiatique (multiplication des supports, concurrence, la limite entre l'information et le voyeurisme, le sensationnalisme...) les associations ont réaffirmé leur souci de toujours rechercher l'intérêt supérieur de l'enfant. Exposé aux images et à une sur-information, l'enfant est vulnérable à un âge où il se construit et où son esprit critique n'est pas encore développé. Souvent fasciné par les médias, il ne se rend pas compte des effets pervers.

Aux parents et aux associations (quand ceux-ci ne sont pas présents) de protéger l'enfant de toutes les sollicitations et lui laisser " le droit d'être un enfant ".

La Voix De l'Enfant et toutes les associations présentes ont affirmé leur refus des interviews d'enfants.

Justice

La Voix De l'Enfant reconnaît le travail d'information réalisé par les médias et l'importance de parler des affaires judiciaires, mais un équilibre est à trouver entre la liberté de la presse et la protection de l'individu. Que peuvent faire les associations pour empêcher certaines dérives ?

Plusieurs réponses ont été apportées : l'élaboration d'une charte éthique, la réaffirmation du huis-clos total lors

des auditions d'enfants, le changement des prénoms des enfants dans les articles et reportages, et le floutage obligatoire des photos d'enfants. La nomination d'un intermédiaire, d'un correspondant entre les médias et les tribunaux pourrait être une solution.

Communication : Prudence et professionnalisme

Le rapport de force entre associations humanitaires et médias semble déséquilibré. A la lumière de certaines expériences d'associations membres, quelques grands principes de coopération ont été énoncés : la nécessité d'apprendre à connaître son interlocuteur et de créer des liens de confiance, l'importance du choix du message que l'on veut faire passer, posséder de bons outils de communication (dossier de presse, bulletin d'information,...).

L'important pour chaque association est d'avoir une ou plusieurs personnes bien identifiées par les médias. Cela permettra l'établissement d'une relation de confiance avec le journaliste, et de pouvoir être exigeant auprès de lui si l'on veut avoir un droit de regard sur l'article ou le reportage.

Assemblée Générale Ordinaire

Après la présentation par chacune des associations présentes des projets pour l'année 2006 et, par la Voix De l'Enfant, des manifestations de l'année anniversaire, le Président Bernard Cordier a ouvert l'Assemblée Générale ordinaire par la lecture de son Rapport Moral.

2005 fut une année particulière entre l'inspection de l'IGAS, les actions post-tsunami et le lancement du 25ème anniversaire de la Fédération. Tous les membres ont renouvelé leur solidarité et leur soutien aux engagements et prises de position de la Voix De l'Enfant.

Le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le budget 2006 ont été approuvés à l'unanimité.

La composition du Bureau et du Conseil d'Administration est la suivante :

Bureau

Président : Bernard Cordier
(Médecin psychiatre, Hôpital Foch)

Vice Présidents :
Etienne Latreille
(Commissaire aux Comptes)
Hervé Théaudière
(Les Enfants de Noé)

Secrétaire Générale :
Françoise Fouquet-Dorr (Magistrat)

Secrétaire Adjoint :
Adrian Michaloux
(Solidarité Enfance Roumanie)

Trésorier Général : Alfred Blanchet
(SOS Enfants)

Trésorier Adjoint : Pierre Jablon
(Un Enfant par la Main)

Porte-Parole : Carole Bouquet
(Comédienne)

Administrateurs

Georges Bangemann
(Le Bien Etre de l'Enfant)
Jacques Blanchet
(Ecoles sans Frontières)
Claire Bougaran
(Dessine Moi Un Mouton)
Virginie Dhellemmes (BICE)
Michel Duret (Terre de Vie)
Pierre Duterte (Parcours d'Exil)
Nicolas Gibier-Rambaud
(Enfants Réfugiés du Monde)
Philippe Magnier (Krousar Thmey)
Lucile Mallet
(Enfants d'Ici et d'Ailleurs)
Najat M'Jid (Bayti)
Micheline Petit (Parole et Justice)
Catherine Prade
(Enfants du Monde/Droits de l'Homme)
Michèle Ronnat (Main dans la Main)
Régine Tessier
(SOS Enfance en Danger)



Forum Pub et Cité

Le 16 novembre dernier, la Voix De l'Enfant a participé au 1^{er} Forum Pub et Cité sur le thème " Violences, Agressivité, Incivilités dans la publicité ". Ce forum, organisé par le BVP, Bureau de Vérification de la Publicité, association des professionnels pour une publicité responsable, a réuni une trentaine d'intervenants : professionnels de la publicité (patrons d'agences de publicité, responsables de supports de diffusion, annonceurs), représentants de la société civile (notamment la Voix De l'Enfant), ainsi que des grands témoins (CSA, sociologues, psychologues...).

La présentation des résultats du sondage IPSOS " violence et incivilités dans la publicité : ce qui choque les français " effectué auprès d'une population de plus de 15 ans (le 14 et 15 octobre 2005) a montré que 59 % des personnes interrogées se disent souvent choquées par au moins un des supports et que seulement 17 % se disent souvent choquées par la publicité, principalement par la violence et la misogynie. Aux vues de ce faible pourcentage, nous avons souligné que ce sondage avait été fait auprès de personnes de plus de 15 ans et que ce taux aurait sans aucun doute été plus élevé si des enfants avaient été interrogés.

Le BVP a souhaité organiser ce débat public afin de mettre face à face les publicitaires et la société. Le BVP remplit trois missions : établir des règles déontologiques avec les professionnels, veiller à leur application en donnant un avis favorable ou défavorable aux publicités après visualisation, et être en relation avec les consommateurs.

Cette rencontre a permis aux intervenants présents de débattre sur la réalité du phénomène de violence et d'incivilités dans la pub, son ampleur, les problèmes posés et les précautions à prendre. Si pour les publicitaires, les enfants savent décoder les images, les associations de protection de l'enfance, de parents d'élèves et d'animateurs ont fait part de la nécessité d'intégrer un aspect éducatif dans leur message.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Un groupe de travail a été mis en place dans le cadre des travaux de la sous-commission D " Education et formation aux droits de l'homme, droits de la femme, de l'enfant et de la famille " en décembre dernier. Il a pour mission de réaliser une étude sur la prise en charge et l'accompagnement des mineurs victimes de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles, depuis les révélations jusqu'à l'après-procès.

Plusieurs professionnels qui participent chacun selon leur compétence à la prise en charge et/ou l'accompagnement des enfants victimes sur un plan juridique, social, policier ou médical, ont été auditionnés.

Un médecin scolaire, un juge des enfants, un administrateur ad hoc, une thérapeute familiale, deux présidents d'association de protection de l'enfance, un commissaire divisionnaire de brigade de protection des mineurs, des responsables de services sociaux ont apporté leur expérience. Un expert, un avocat de la défense et des journalistes doivent être entendus prochainement.

Ils ont présenté leurs pratiques et les dysfonctionnements qu'ils rencontrent, entre autres, dans la représentation des mineurs (par l'administrateur ad hoc et l'avocat), la prise en compte de leur parole, la formation des professionnels.

Cette étude permettra d'établir un état des lieux qui distingue les différents temps de la prise en charge et de l'accompagnement des mineurs victimes: avant l'ouverture de toute enquête, pendant les procédures policière et/ou judiciaire, puis lors du procès et jusqu'après le procès. Les points clés de l'étude reposent sur l'audition du mineur et les confrontations avec les personnes mises en examen, sa représentation à chaque étape ainsi que son accueil.

Cette étude devrait aboutir à un avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et participer ainsi à l'amélioration de la prise en charge des enfants victimes et à la recherche de la vérité.

Nicolas, " enfant sacrifié "

Au mois de janvier 2006, s'est plaidé devant les Assises de Strasbourg le terrible homicide vécu par le très jeune enfant Nicolas, 9 ans.

Suite aux coups, aux privations d'aliments et de soins, de la part de ses parents, sa grand-mère et son oncle, ligoté, bâillonné, à genoux la nuit, pendant près de quatre semaines, Nicolas est décédé en août 2003.

L'enfant est mort dans des conditions d'agonie épouvantables, et les quatre prévenus ont été condamnés pour actes de torture et de barbarie ayant entraînés la mort sans intention de la donner : pour la grand-mère, réclusion criminelle à perpétuité, pour la mère, 26 ans de réclusion, pour l'oncle, 16 ans et pour le père, 10 ans.

Cette nouvelle affaire met en évidence, une fois encore, l'inadaptation de notre système social aux réalités de la maltraitance, ce que la Voix De l'Enfant par sa présence à l'audience en tant que partie civile a, notamment, fait ressortir.

Soutien du Rotary de Guérande

Le 21 mars dernier, Madame Régine Tessier, Présidente de l'association SOS Enfance en Danger de Lorient, se rendait à La Baule à l'invitation de Monsieur Jacques Mahé, Président du Rotary Club de Guérande, pour recevoir, au nom de la Voix De l'Enfant, un don de 1500 euros.



Un grand merci à tous pour ce soutien qui permettra d'apporter une assistance juridique à des enfants victimes de mauvais traitements et /ou de violences sexuelles.



ACTUALITES INTERNATIONALES

Mission d'évaluation en Inde et au Sri Lanka

Du 27 janvier au 19 février dernier, Jérôme Baptiste, le Coordinateur International de la Voix De l'Enfant, s'est rendu en mission d'évaluation des programmes post tsunami soutenus par la Voix De l'Enfant en Inde et au Sri Lanka.

Un an après le tsunami, le bilan est globalement positif. Certes, les associations soutenues ont connu divers problèmes et contretemps. Pour ne citer que les plus importants : attendre que les différentes structures administratives se reconstituent et s'organisent ; pour la reconstruction des maisons, des écoles, des crèches ou des dispensaires, l'obtention des terrains constructibles n'a pas été facile; enfin la mousson, très intense cette année, a bloqué les programmes, notamment ceux de reconstruction, pendant plusieurs mois.

Mais au-delà des obstacles rencontrés, le bilan des actions menées par nos associations sur le terrain est positif :

En Inde, des micro-crédits ont été alloués pour 400 femmes ; 225 bateaux avec des filets et 10 véhicules pour transporter le poisson vers les marchés ont été achetés ; 3 programmes de santé sont assurés ; 6 centres sportifs et 10 clubs d'enfants ont été mis en place et sont gérés par 34 éducateurs formés ; une formation a été assurée pour 60 étudiants d'une faculté de sport et pour 40 éducatrices en maternelle ; 3 écoles primaires, 1 école de transit, 1 crèche et 25 maisons ont été construites ; un soutien individualisé pour 1000 enfants de 10 écoles est assuré ; 18 écoles ont reçu du matériel sportif et des fournitures scolaires.

Au Sri Lanka, un soutien économique est assuré pour 800 familles ; 68 maisons, 2 maternelles et 6 écoles primaires ont été construites ; 1 centre artisanal a été réhabilité et agrandi ; un soutien éducatif est assuré pour

2400 enfants, ainsi que des activités ludiques et sportives pour 3600 enfants ; 15 éducateurs ont été formés.



Construction de maisons à Palangathure au Sri Lanka

En Thaïlande, 42 enfants bénéficient d'une aide à la scolarisation et d'un suivi médical.

Tous ces programmes redonnent un réel espoir dans l'avenir. Quelle joie de voir tant d'enfants rire aux éclats !

Lors de la mission en Inde, Jérôme était accompagné de Patrick Ramin, contrôleur financier pour la Voix De l'Enfant, qui s'est assuré de la bonne gestion comptable des fonds octroyés aux associations pour les différents programmes.



Au centre, Mr RAMIN, contrôleur financier pour la Voix De l'Enfant - à gauche, le comptable du RTUT, partenaire du BICE en Inde - à droite, le Directeur du RTUT

Un grand merci à lui pour son évaluation et ses talents de traducteur tamoul / français !

Plate-Forme Franco-Roumaine Mineurs étrangers isolés

Le 30 janvier dernier, les membres de la Plate-Forme Franco-Roumaine se sont réunis au siège de la Voix De l'Enfant afin d'échanger sur leurs actions auprès des mineurs isolés roumains sur le territoire français et plus particulièrement en Ile-de-France ainsi que sur leurs projets communs à venir.

Cette réunion a été l'occasion de rassembler autour de la même table des associations très actives auprès des mineurs isolés étrangers telles que : Arc 75, Aux Captifs la Libération, Enfants du Monde - Droits de l'Homme ou encore la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT). Ces associations ont échangé sur les différents modes d'approche des éducateurs auprès des enfants des rues depuis la réforme législative relative au droit des étrangers, à la situation actuelle des mineurs roumains et des possibilités de retour dans leur ville d'origine.

Le président de Solidarité Enfance Roumanie, Adrian Michaloux, a présenté aux nouveaux membres la plaquette réalisée en 2004 par la Plate-Forme Franco-Roumaine et diffusée en 2005 à près de 7 000 exemplaires dans les mairies, écoles, collèges et lycées en Roumanie dans la région de Satu Mare. Cette plaquette informe sur les dangers qu'encourent les enfants roumains envoyés clandestinement en France. Le directeur du centre d'accueil d'Enfants du Monde - Droits de l'Homme au Kremlin Bicêtre, Michel Savel, a présenté l'action du centre et la prise en charge des mineurs isolés. Il a insisté sur le manque de retour d'informations concernant les jeunes roumains qui ont été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

De nouvelles pistes de réflexions ont été lancées relatives à la prise en charge des jeunes roumains et aux formations qui leur sont et pourraient leur être proposées.

Fonds d'Aide aux Programmes

Le 15 mars dernier, le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux et le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux de la Voix De l'Enfant ont attribué plusieurs cofinancements à des associations membres :

Programmes Internationaux

■ **Brincadeira** : La Maison de l'Espérance en banlieue d'Alagoinhas près de Salvador de Bahia au Brésil. Le projet a pour objectif de permettre un accueil d'urgence, d'écoute et de prise en charge (suivi médical et scolaire) des jeunes et de proposer un suivi à plus long terme pour les enfants qui ont besoin d'être protégé de leur environnement familial. Ces jeunes sont accueillis de manière permanente (jusqu'à 21 ans) ou transitoire et peuvent continuer leurs études ou commencer à travailler.

■ **Enfants et Développement** : Construction de 2 cases santé au Burkina Faso. Le projet s'inscrit dans un programme d'amélioration globale des conditions de vie des enfants. Il se décline en quatre volets : alphabétisation et formation d'agents de santé et d'accoucheuses, formation et sensibilisation des équipes des centres de santé communaux au suivi des agents de santé et des accoucheuses, construction et équipement de "cases santé" dans les villages, autonomisation du fonctionnement des cases santé.

■ **Enfants Réfugiés du Monde** : Soutien éducatif et psychosocial pour les enfants réfugiés palestiniens au Liban. Il s'agit de favoriser le développement des enfants et des jeunes par l'extension de l'éducation non formelle et des activités parascolaires, et d'aménager et développer des structures d'accueil après l'école.

■ **Krousar Thmey** : Construction de la maison familiale n°1 de

Battambang au Cambodge.

Le projet vise à la construction d'une maison familiale permettant à des enfants très jeunes ou très traumatisés de se stabiliser, se régénérer et s'épanouir dans une structure familiale sécurisante. La philosophie des maisons familiales est de recréer une famille avec un couple de cambodgiens, choisi et formé par l'association, qui s'occupe de dix enfants.

■ **Solidarité France Brésil** : Santé dans les crèches et écoles de quartier de la Baixada Fluminense au Brésil. Le projet vise à renforcer la prévention de la santé dans les crèches et les écoles communautaires. Il prévoit notamment l'organisation d'activités telles que l'élaboration et l'évaluation des menus, le contrôle semestriel du poids et de la taille des enfants, le contrôle du carnet de vaccination, l'évaluation des situations de risques d'accident et de transmission de maladies, etc...

■ **SOS Enfant** : La Maison de l'Enfant au Cameroun. Le projet vise à la construction d'une structure d'accueil permettant à plus de 200 enfants de bénéficier d'ateliers de lecture, de soutien scolaire, d'activités d'éveil et d'une halte-garderie pour les plus jeunes dans un bâtiment équipé de deux panneaux solaires pour garantir un éclairage après la tombée de la nuit.

■ **Sport Sans Frontières** : Le sport, outil d'accompagnement psychosocial des enfants en Bolivie. Le programme a pour objectifs d'accompagner les acteurs locaux dans l'utilisation du sport à des fins éducatives et sociales, de les former, de rendre le sport accessible à tous en développant, améliorant et sécurisant les conditions de pratique et de favoriser le développement économique local par le sport.

Programmes France

■ **A.I.S.P.A.S.** : accueil, écoute, prise en charge et suivi psychologique des

victimes d'abus sexuels et de leurs familles dans le département de la Loire. Des secrétaires écoutantes accueillent les enfants et leurs familles et des psychologues procèdent au suivi psychologique.

■ **Le Bien Etre de l'Enfant** : ateliers d'Art thérapie, à Nîmes.

Le projet permet aux enfants qui ont des difficultés d'expression de communiquer et de prendre confiance en eux et en leur entourage via des activités artistiques (peinture, mosaïque).

■ **L'Enfant Bleu- Enfance Maltraitée - Calvados** : prévention scolaire.

Le projet a pour objectifs la lutte contre la maltraitance d'enfants, le développement des liens au sein de l'équipe éducative et avec les parents d'élèves d'écoles primaires, de collèges et de quelques lycées. Des psychologues et une juriste interviendront auprès de l'équipe éducative, des parents d'élèves et quatre fois auprès d'enfants, sur différents thèmes.

■ **Sport Sans Frontières** : Tour du Bus Sport Sans Frontières en France.



Ce bus a pour vocation d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 8 à 13 ans dans les établissements scolaires, les centres de loisirs et les associations de quartier afin de les sensibiliser à la solidarité via des ateliers, des outils pédagogiques, des équipements sportifs,....

■ **Tête en l'Air** : formation et supervision des écoutants à Paris.

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'écoute des bénévoles accompagnant les enfants suivis au service de neurochirurgie de l'Hôpital Necker pendant et après leur maladie afin de faciliter leur réinsertion scolaire, familiale.



Alouette

A Luzviminda, Puerto Princesa City Palawan, 60 enfants vont maintenant à l'école quotidiennement. De plus, Alouette Foundation of the Philippines, fournit, chaque jour, à ces enfants de paysans très démunis pour la plupart, un repas équilibré.

Lors de la saison des pluies certains de ces enfants ont à parcourir plusieurs kilomètres dans des chemins de boue pour parvenir à l'école. Les familles cultivent le maïs et les cocotiers qui produiront le copra. Hygiène dentaire, contrôle des naissances, activités culturelles et sociales sont organisées avec les mères de famille.

Autour de ce projet, Alouette a greffé une bibliothèque communautaire, un centre de formation informatique et diverses activités socio culturelles impliquant les enfants, les jeunes et les mères de cette localité où se sont intégrés nombre d'anciens prisonniers de la colonie pénitentiaire d'Iwahig.



La Chaîne de l'Espoir

L'Hôpital de la Mère et de l'Enfant, réalisé par La Chaîne de l'Espoir, est aujourd'hui opérationnel. Depuis le 7 novembre 2005, date de la 1ère intervention chirurgicale, 60 enfants y ont été opérés.



Nabila, la première opérée

En novembre 2001, pour faire face à la situation sanitaire dramatique de l'Afghanistan, La Chaîne de l'Espoir lance le programme Enfants Afghans afin d'apporter une aide durable et concrète à l'Afghanistan en réalisant un hôpital digne de ce nom. Il est mené en étroite collaboration avec les institutions et le corps médical afghans.

L'hôpital comprend une centaine de lits dont 16 de réanimation, un bloc opératoire comprenant 4 salles d'opération, un service de radiologie dont un scanner, un laboratoire d'analyses et une pharmacie. 150 personnes y travaillent.

Equipée aux normes occidentales, cette structure permet d'apporter une chirurgie de pointe. L'Afghanistan peut ainsi accéder aux techniques médico-chirurgicales les plus évoluées.

La formation du personnel médical et paramédical afghan, commencée en 2004, est toujours en cours. 7 médecins et chirurgiens afghans ont suivi une formation en France. Le reste du personnel est formé sur place lors des missions médico-chirurgicales et techniques. L'hôpital a la vocation de devenir un centre de référence universitaire.

Un fonds de solidarité permettra la prise en charge des opérations d'enfants indigents.



L'Hôpital de la Mère et de l'Enfant qui s'appelle désormais " l'Institut Médical Français pour l'Enfant " a été inauguré le 8 avril.



DEDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de La Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.

La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre Fédération étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonéré des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



Moradia Associação Civil

Depuis 1996, la Casa Taiguara accueille jour et nuit les enfants des rues dans le centre de Sao Paulo. Cette maison est un grand succès et a ouvert la voie à " l'Accueil 24 heures" au Brésil. Pour être accueilli directement de la rue, l'enfant ou l'adolescent doit observer cinq règles de base : entrer sans drogue, sans arme, sans objet volé, ne pas se bagarrer, participer aux activités, notamment étudier pour préparer le retour à l'école.

La grande majorité des enfants des rues ne peuvent être rendus immédiatement à leurs parents sans un travail préalable auprès de la famille, il faut donc les héberger entre temps.

La Casa Taiguara reçoit les adolescents et la Casa Taiguarinha, ouverte en 2002, permet de séparer les petits (jusqu'à 12 ans) des grands.

L'assistante sociale va régler la situation des jeunes qui sont en rupture avec la loi, et ceux qui sont très dépendants de la drogue sont envoyés hors de Sao Paulo en désintoxication.

Pour continuer et élargir ce travail de réinsertion l'association a deux grands projets : ouverture d'un foyer Taiguara pour les jeunes qui ont quitté la rue, qui étudient ou travaillent mais n'ont plus de foyer ; partenariat avec deux communautés de désintoxication chevronnées pour créer un centre, hors de Sao Paulo, pour les adolescents.

NOUVEAUX MEMBRES

■ Association " Petit Ange "

L'association " Petit Ange " a pour but de combattre toutes les formes de maltraitance sur enfants et adolescents qu'elles soient physiques, morales ou sexuelles. Elle apporte un soutien, une écoute et elle constitue un relais entre les enfants victimes et leurs parents.

Coordonnées :

Association " Petit Ange "

1 ruelle aux Bricards

10320 Javernant

Tel : 03.25.75.24.45

association.petit.ange@wanadoo.fr

■ Association Kareen Mane, Aide aux Enfants Démunis

Présente dans près d'une dizaine de pays, l'association a pour objectif de faire renaître l'espoir et la joie de vivre dans le cœur des enfants démunis par des actions dans les domaines de l'éducation, la santé, la nutrition et du secteur social ainsi que de veiller à l'application des droits de l'enfant.

Coordonnées :

Association Kareen Mane /Aide aux Enfants Démunis

156, chemin du Moulin des Vignes

84200 Carpentras

Tel : 04.90.60.39.09

Aed.K.M@wanadoo.fr

PARTENARIATS

■ SFR et ses abonnés soutiennent toujours très activement la Voix De l'Enfant.



En 2005, plus de 100 000 dons de 3 euros via le numéro VOIX (8649) ont été fait au profit de la Voix De l'Enfant. Ce sont 300 000 euros qui ont ainsi été collectés et qui financeront l'ouverture de permanences et d'unités d'accueil en milieu hospitalier pour les enfants victimes ainsi que des actions de proximité en faveur de l'enfance en détresse. D'autre part, le dispositif de recyclage des mobiles (accompagnés de leur batterie) a permis de collecter plus de 245 000 euros en 2005.

Témoignage

" C'est toujours avec un très grand intérêt que nous lisons et relisons la Correspondance de la Voix De l'Enfant. Je vous remercie de nous faire destinataires des actions menées en faveur de l'enfance oubliée. Nous remercions très sincèrement toute l'équipe de toute l'énergie mise à la réalisation des projets au bénéfice de l'enfant... Tous nos vœux de réussite dans cette aventure qui dure depuis si longtemps ".

Bernard et Jeanny Lugaz,
Mercues (07)



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de la Fédération la Voix De l'Enfant en faisant un don de:

15 €

(98,39 F)

30 €

(196,79 F)

76 €

(498,53 F)

Autre



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à :
La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr 1-2006

